

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES



CERTIFICAT DE COMPÉTENCES DE CITOYEN DE SÉCURITE CIVILE -PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 -

L'Inspecteur d'académie, directeu	ır des services départementaux de l'	Education nationale
Vu le procès verbal du formateur, er	n date du	, déclarant que
M ou Melle	né (e) le	, remplit les conditions exigées pour
l'obtention du certificat de compéter	nces de citoyen de sécurité civile, défir	nies dans le référentiel national de pédagogie appliquée
aux emplois/activités de classe 3,		
délivre à M ou Melle	, le pro	ésent certificat de compétences.
Fait à	, le	
		L'inspecteur d'académie de

N°.....